

DEPENSES				RECETTES	
DESCRIPTIF	P.U	NBR E	TOTAL		TOTAL
Hébergement camping Thar-cor			425	Participation des familles 150€X12	1800
Kite surf	18€/séance/jeune	3	648	PSO (0,50€X12 enftsX10HX5 jrs)	300
Repas	7€/jour/jeune	4	336	Sub ASB 5€X4 nuitsX12 jeunes	240
Transport		1	256	Subvention CEJ (max 55% du reste à charge commune)	324
Frais déplacement service technique	0,58€/km	248	143,84		
	sous total		1808,84		
	coût moyen par jeune		150	Participation commune	266,34
Salaires bruts animateur	9,53€X10hX5 jours	1	476,5		
Salaires bruts directeur	10,5€X10hX5 jours	1	525		
Indemnités séjour	15€X4 nuits	2	120		
	sous total		1121,5		
			2930,34		
	TOTAL GENERAL	4		TOTAL GENERAL	2930,34

PROPOSITION DE TARIFICATION FAMILLE

Nivillac et communes conventionnées

Tranche1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
130€	140€	150€	160€	170€

Communes hors convention :

Tarif unique : 244€ (soit la totalité des dépenses de séjour, masse salariale comprise)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140505-2014D75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2014
Publication : 07/05/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Budget prévisionnel:

DEPENSES				RECETTES	
DESCRIPTIF	P.U	NBRE	TOTAL		
Hébergement Forfait 2 adultes et 12 enfants			286,55	Participation des familles (95€X12 enfnts)	1140
total			286,55	PSO (0,50€X12 enfntsX10HX4 jrs)	240
Activités - séances catamaran	180€/séance	2	360	Subvention CEJ (max 55% du reste à charge en 2011)	338
total			360	Reste a charge commune	276,95
Repas	72€/jour	12	252		
total			252		
Transport			244		
SOUS TOTAL			1142,55		
Prix moyen par enfant			95		
Salaires bruts - 2 anim BAFA (2animX10hX4jrsX9,53€)			762,4		
- indemnités séjour (2 animX3 nuitsX15€)			90		
total			852,4		
TOTAL GENERAL			1994,95	TOTAL GENERAL	1994,95

PROPOSITION TARIFS AU QUOTIENT FAMILIAL**Nivillac et communes conventionnées**

	0-560	561-750	751-900	901-1100	+ de 1101
Séjour court 9/10 ans	75€	85€	95€	105€	115€

Hors convention

166.5€ (soit la totalité du séjour sans reste à charge pour la commune)

Bénéficiaires de l'aide la CAF : 130.5€ (prise en charge de 9€ par jour et par enfant de la CAF)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140505-2014D75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2014

Publication : 07/05/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Budget prévisionnel:

DEPENSES				RECETTES	
DESCRIPTIF	P.U	NBRE	TOTAL		
Hébergement 3 nuits en tipis				Participation des familles	1512
- adultes (2)	24€/nuit	3	72	(126€X12 enfnts)	
- enfants (12)	120€/nuit	3	360		
			432	PSO	
Forfait global pour les activités			588	(0,50€X12 enfntsX10HX4 jrs)	240
Activités:				Subvention CEJ (max 55% du	
- séance équi senti		1		reste	339
- séance voltige		1		à charge)	
- séance équi rando		1			
- veillée guitare		1			
total activités			588	Reste à charge commune	277,4
Repas	6€/jourX12 enfnts	3,5 jours	252		
total			252		
Transport			244		
SOUS TOTAL			1516		
Prix moyen par enfant			126		
Salaires bruts					
- 2 anim BAFA					
(2animX10hX4jrsX9,53€)			762,4		
- indemnités séjour					
(2 animX3 nuitsX15€)			90		
total			852,4		
TOTAL GENERAL			2368,4	TOTAL GENERAL	2368,4

PROPOSITION TARIFS AU QUOTIENT FAMILIAL**Nivillac et communes conventionnées**

	0-560	561-750	751-900	901-1100	+ de 1101
Séjour court	90€	116€	126€	136€	146€
6/8 ans					

Hors convention

197.5€ (soit la totalité du séjour sans reste à charge pour la commune)

Bénéficiaires de l'aide la CAF :161.5 € (prise en charge de 9€/jour et par enfant de la CAF)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140505-2014D75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2014

Publication : 07/05/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Budget prévisionnel:

Au regard de la proximité du camp de l'ALSH et afin de limiter le coût du séjour pour les familles, le transport des enfants se fera en minibus.

DEPENSES				RECETTES	
DESCRIPTIF	P.U	NBRE	TOTAL		
Hébergement				Participation des familles	720
- adultes (2)	14€/nuir	2	28	(60€X12 enfnts)	
- enfants (12)	84€/nuir	2	168		
total			196		
Activités				PSO	
- Pêche à pieds/aquarium	110	1	110	(0,50€X12 enfntsX10HX3 jrs)	180
- Initiation escalade	110	1	110		
- Activité nature	110	1	110	Subvention CEJ (max 55% du reste à charge)	248
total			330		
Repas	6€/jourX12 enfnts	2,5	180		
total	1		180	Reste à charge commune	204,32
Transport (utilisation du minibus)	0,33€/km	44km	14,52		
SOUS TOTAL			720,52		
Prix moyen par enfant			60		
Salaires bruts					
- 2 anim BAFA					
(2animX10hX3jrsX9,53€)			571,8		
- indemnités séjour					
(2 animX2 nuitsX15€)			60		
total			631,8		
TOTAL GENERAL			1352,3	TOTAL GENERAL	1352,32

PROPOSITION TARIFS AU QUOTIENT FAMILIAL**Nivillac et communes conventionnées**

	0-560	561-750	751-900	901-1100	+ de 1101
Séjour court	50€	55€	60€	65€	70€
3/6 ans					

Hors convention

112.5€ (soit la totalité du séjour sans reste à charge pour la commune)

Bénéficiaires de l'aide la CAF :85.5 € (prise en charge de la CAF à hauteur de 9€/jour et par enfant)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140505-2014D75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2014

Publication : 07/05/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

